

## ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont fixés à **140,00 €** par équipe.  
Seules seront considérées comme définitives, les inscriptions confirmées  
par l'envoi d'un chèque libellé « **Toulouse Bowling Club** » à :

Monsieur Daniel BLIN  
14 rue Georges Rouault (appt 110)  
31100 TOULOUSE

## BILAN FINANCIER

### RECETTES : 4 200,00 €

- 60 engagements à 70,00 € .....	4 200,00 €
- Sponsor .....	0 €

### DEPENSES : 4 200,00 €

- 600 parties à 3,60 € .....	2 160,00 €
- Frais généraux .....	350,00 €
- Arbitrage .....	130,00 €
- Indemnités .....	1 560,00 €

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Auprès de Mr Daniel BLIN au **06.15.34.94.79**  
ou [dany.blin@orange.fr](mailto:dany.blin@orange.fr)

Réservation obligatoire pour votre restauration auprès de Nathalie au  
**06.24.28.85.98**

# TOURNOI DOUBLETTES HANDICAP

**Du 27 Février au 02 Mars 2025**  
**Organisé par le Toulouse BC**

## RÈGLEMENT

**H 70**



**0'277 Bowl - 277 route de la Barthe - 65300  
Lannemezan - Tél. : 05.35.53.94.20**

Le Bowling de Lannemezan est équipé de 6 pistes synthétiques.

## REGLEMENT

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s bowling à la F.F.B.S.Q. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : port de la chemise du club, interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition, etc....

**Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel, par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.**

## HANDICAP

L'handicap sera calculé sur la base de 70% sur la moyenne de référence (215), limité à 70.

Celui-ci est égal à la somme des handicaps des 2 joueurs.

Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing en cours de validité.

Pour le handicap d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing, se reporter à art. 1.5.3.2 de la circulaire annuelle des épreuves homologuées.

## ELIMINATOIRES

Chaque équipe effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalage de x pistes vers la droite après la première série.

Les pistes seront attribuées par un tirage au sort effectué par l'organisateur en présence de l'arbitre du tournoi et entrées directement dans le programme tournoi du bowling.

A l'issue des éliminatoires, les 6 premières équipes du classement seront qualifiées pour une Grande Finale Petersen. Les 6 équipes suivantes joueront une Petite Finale Petersen.

*En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué (hp compris).*

## FINALES

La Grande Finale et la Petite Finale se joueront selon le système match-play (5 matchs Petersen).

Chaque victoire apportera un bonus de 60 quilles et 30 en cas d'égalité.

Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

*En cas d'égalité lors des finales l'avantage sera donné au plus petit hp).*

## INDEMNITES DE DEPLACEMENT : 1 560 €

### GRANDE FINALE

1/	210 € + Coupes
2/	190 € + Coupes
3/	170 € + Coupes
4/	150 €
5/	140 €
6/	130 €

### PETITE FINALE

1/	120 € + Coupes
2/	110 € + Coupes
3/	100 € + Coupes
4/	90 €
5/	80 €
6/	70 €

Le Toulouse Bowling Club, organisateur de ce tournoi, a établi la grille des indemnités sur la base de 30 doublettes.

Les meilleurs individuels scratchs hommes et femmes seront également récompensés (coupe).

## HORAIRES

**ELIMINATOIRES :** T1 - Jeudi 27 Février à 17h00

T2 - Vendredi 28 Février à 17h00

T3 - Samedi 01 Mars à 09h00

*Reconditionnement des pistes*

T4 - Samedi 01 Mars à 13h00

*Reconditionnement des pistes*

T5 - Samedi 01 Mars à 17h00 (hors région)

**PETITE FINALE :** PF - Dimanche 02 Mars à 08h45 (5 matchs)

**GRANDE FINALE :** GF - Dimanche 02 Mars à 13h45 (5 matchs)

**Podium et remise des récompenses vers 12h00 (PF) et 17h00 (GF)**